

**CAMPAGNE EMPLOI - Rentrée 2018  
Enseignants du Second degré affectés dans le supérieur**

*Poste ouvert au recrutement sous réserve de l'approbation du conseil d'administration devant se tenir le 18 décembre 2017*

**Profil : Professeur agrégé en Science de la Terre**

**N° de poste** : 0309

**Nombre de poste ouvert** : 1 poste de PRAG

**Section(s) CNU** : 35, 36

**Profil Enseignement** :

L'enseignant recruté viendra renforcer l'équipe enseignante du département de Sciences de la Terre en assurant des interventions dans divers domaines de la géologie (cartographie, géodynamique, géophysique, planétologie, sédimentologie ...) et sous différentes formes (cours, TP-TD, encadrement de terrain...). Ses enseignements concerneront prioritairement les étudiants candidats au concours de l'agrégation SV-STU, au sein de la préparation de l'ENS de Lyon. Il sera également susceptible d'intervenir dans les formations recherche de niveau L3 en Sciences de la Terre, et participera à la formation à distance des enseignants de SVT en contribuant notamment au site pédagogique Planet-Terre.

Ce poste exige un candidat disposant de la vision large des sciences de la Terre et de la Vie attendue d'un agrégé, mais une bonne connaissance du monde de la recherche lui sera également nécessaire pour coopérer au mieux avec les chercheurs et enseignants-chercheurs impliqués dans les formations de l'ENS. En conséquence, un grade de docteur en Sciences de la Terre sera un atout apprécié.

**Structure de rattachement** : Département Sciences de la Terre

**Contact département** :

Directeur de département : LABROSSE Stéphane

Tel : 04 72 72 85 15

Mèl : [stephane.labrosse@ens-lyon.fr](mailto:stephane.labrosse@ens-lyon.fr)

**CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

Les **professeurs agrégés** sont affectés sans durée limitée à l'ENS de Lyon et placés en position d'activité. Ils doivent réaliser un service de 384 heures d'enseignement équivalent TD.

**Important :** Si vous êtes retenu, votre acceptation de poste entrainera automatiquement l'annulation de votre participation au mouvement.

**PEUVENT CANDIDATER :**

- les professeurs agrégés, certifiés, de lycée professionnel ou d'éducation physique et sportive, **titulaires au 1<sup>er</sup> septembre 2018** ;
- les professeurs des écoles **titulaires au 1<sup>er</sup> septembre 2018, sous réserve de l'obtention d'un détachement** dans un corps d'enseignants du second degré relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- les fonctionnaires **stagiaires au 1<sup>er</sup> septembre 2018**, sous condition d'être, durant l'année 2017/2018, **élève normalien d'une ENS ou déjà titulaire d'un corps de l'enseignement du second degré affecté dans un établissement d'enseignement supérieur** ;
- les fonctionnaires de catégorie A, **sous réserve de l'obtention d'un détachement** dans un corps d'enseignants du second degré relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- les maîtres contractuels ou agrégés de l'enseignement privé relevant du ministère de l'éducation nationale, **lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public**, qui avaient optés pour leur maintien dans l'enseignement privé, **sous réserve de réintégration et titularisation dans l'un des corps enseignants du 2nd degré**. (Ne concerne pas les maîtres d'établissements privés sous contrat).

**Contact bureau des personnels enseignants :** [gestion.enseignants@ens-lyon.fr](mailto:gestion.enseignants@ens-lyon.fr)



**POUR CANDIDATER :**

**Vous devez déposer votre candidature sur l'application VEGA** en vous rendant sur le portail Galaxie (accès qualification/recrutement) :

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

**jusqu'au JEUDI 2 NOVEMBRE 2017, 16h00 (heure de Paris)**

Attention : Pensez à renseigner votre adresse mail personnelle dans Galaxie - « Mon Profil » - « Identité ».

**LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPORTER :**

1. Une copie de la pièce d'identité recto/verso
2. Une copie de votre dernier arrêté d'échelon
3. Une copie du dernier arrêté d'affectation ou de position (détachement, congé sans traitement, disponibilité)
4. Un curriculum vitae détaillé (3 pages maximum)
5. Une lettre de motivation à l'attention du Président de l'ENS de Lyon
6. Un justificatif RQTH (le cas échéant)
7. Une copie de votre diplôme le plus élevé
8. Une copie de votre certificat de scolarité 2017/2018 (le cas échéant)
9. La fiche de renseignements ANNEXE A, à télécharger sur VEGA

**IMPORTANT :**

**Nous vous invitons à ne pas attendre les derniers jours d'ouverture de l'application pour déposer votre candidature.**

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture des candidatures.

Tout dossier incomplet à la date de clôture des candidatures sera déclaré irrecevable.

**LES CANDIDATS RETENUS POUR AUDITION SERONT INFORMÉS PAR MAIL.**

**LES CANDIDATS RETENUS POUR LE POSTE APRES AUDITION, SERONT INFORMÉS PAR MAIL ET INVITÉS A NOUS ACCEPTER LE POSTE VIA L'APPLICATION VEGA.**